

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 12 (1904)
Heft: 7

Artikel: Saint Romain est-il le fondateur de Romainmotier?
Autor: Besson, Marius
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-13301>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il faut constater enfin que si les représentants exilés faisaient fausse route en condamnant l'édit du 10 février 1789, l'influence de plusieurs d'entre eux — et ce fut en particulier le cas de Reybaz — s'exerça souvent d'une façon beaucoup plus utile pour leur patrie.

Edmond BARDE.

SAINT ROMAIN EST-IL LE FONDATEUR DE ROMAINMOTIER ?

(Suite et fin.)

Heureusement il n'en est rien. L'anonyme s'arrête de préférence à trois monastères, justement ceux où l'on vénérait la sépulture de ses trois héros. Il raconte la vie des saints Romain, Lupicin, Eugende ; or Eugende reposait à Condat, Lupicin à Lauconne, Romain à quelque distance de la Balme. Mais il en connaît beaucoup d'autres dont il n'indique ni le nombre ni le nom « ita ut non solum Sequanorum pro- » vinciae loca secretiora verum etiam territoria multa longe » lateque spatiis distincta terrarum divine subolis diffusa gratia » monasteriis atque eclesiis replerentur¹ ». Nous sommes mal renseignés sur ces diverses fondations ; plusieurs eurent sans doute une existence éphémère. Rien pourtant ne nous empêche d'en supposer une en Allémanie, précisément celle dont parle saint Grégoire, Romainmôtier. On se demande pourquoi, remplissant de ses disciples tant de contrées voisines, Romain aurait négligé seulement cette partie du Jura toute proche de sa première demeure.

Dira-t-on que son influence ne franchit pas la montagne ? Mais rien n'est moins justifié que cette hypothèse. Voici pourquoi : ses deux premiers disciples venaient de l'est du Jura. « Duo quidam iuvenes Noiudinensis municipii clerici

¹ *Vita Patrum Jurens.* I 4; ed. Krusch, p. 131.

» audita fama vitaque sanctorum... a parte illa inrupta
» heremi huc illucque incerti ad piorum sedem vagantes
» adveniunt... Haud procul ab arbore illa (où était la cellule
» de Romain) in quodam molli colliculo quo nunc in memo-
» riam secrete orationis est locus, dedolatis levigatisque
» lignis et sibi construxere habitacula et præparavere ven-
» turis »¹. Il s'agit de deux jeunes clercs de Nyon, ville que
la plupart des manuscrits de la *Notice des Gaules*² appellent
Noiodunus et l'anonyme, *Noiudinus*. La leçon *nugdu-
nensis* donnée par l'apographe de Chifflet³ et qu'on pourrait
prendre pour *lugdunensis* est exclue par celle du manuscrit
de Paris⁴ : *noiudinensis*. En outre les mots « a parte illa
inrupta heremi » se réfèrent évidemment à une description
antérieure plus explicite⁵, qui nous force à chercher le
« municipium noiudinense » dans le pays des Equestres. Le
doute n'est donc pas possible. Saint Romain fut connu et
suivi des habitants de l'est du Jura aussi tôt, plus tôt même
que des autres. Tout cela nous le savons par l'anonyme. Je
ne vois donc pas pourquoi parmi les nombreux couvents
connus par ce dernier il n'y aurait pas Romainmôtier.

Au reste, nous avons mieux encore. Ce biographe nous
raconte⁶ une lamentable histoire. Il advint d'aventure que
certains moines ayant fait d'abondantes récoltes, usèrent un
peu trop des bénédictions du Seigneur et ne tardèrent pas
à dégénérer de leur austérité primitive. On les vit, au grand
scandale de leurs frères, s'asseoir sans vergogne devant une
table habituellement bien servie. Les saints fondateurs qui
se contentaient de bouillie d'orge et de salade, exigeaient

¹ *Vita Patrum Jurens.* I 3 ; ed. Krusch, p. 133.

² *Notitia Provinciarum*, ed. Mommsen (1892 *Mon. Germ. Hist. Auct. Ant.* IX), p. 596.

³ *Bibl. royale de Bruxelles*, n° 8287-8290.

⁴ *Paris lat.*, n° 11748, sœcl. X.

⁵ *Vita Patrum Jurens.* I 1 ; ed. Krusch, p. 132.

⁶ *Vita citata* I 13 ; ed. Krusch, p. 138.

de leurs disciples une exemplaire frugalité. Saint Romain fut marri de voir les serviteurs de Dieu si peu conformes à leur vocation de pénitence ; il combattit l'abus de tout son pouvoir. Mais le diable s'était mis de la partie et le doux anachorète n'eut aucun succès. Il s'en fut donc trouver son frère, le priant d'intervenir ; Lucipin y consentit, et son énergie bien connue eut raison des plus revêches.

On localise presque toujours cet épisode à Condat ; mais à tort. Si l'on y regarde de près, le monastère n'est pas nommé. En réalité la scène ne put se passer dans aucune des trois maisons dont l'anonyme a conservé le nom. Pas à la Balme, où la soeur de Romain gouvernait une centaine de pieuses femmes¹ ; car il s'agit d'un couvent d'hommes. Pas à Condat, lieu si peu fertile et si pauvre qu'il était impossible d'y faire bonne chère : les récoltes n'y suffisaient pas à l'entretien des religieux « non solum advenientibus turbis » sed etiam fratribus pene iam difficulter alimenta præstabant » ; ce fut même pour cette raison qu'on construisit Lauconne². Enfin, pas à Lauconne, car Lupicin se rendit sur le lieu du scandale à la demande expresse de son frère, ce qui laisse à supposer qu'il n'y demeurait pas habituellement ; or « pater Lupicinus in Lauconno peculiarius et liberius » versabatur³ ». Le théâtre de l'épisode doit donc être cherché dans un quatrième établissement dont l'anonyme n'a pas donné le nom : c'est Romainmôtier. Tout ce que je viens de dire rend la chose possible ; le témoignage de saint Grégoire la rend certaine. Il raconte en effet la même historiette, l'amplifiant un peu, et la met explicitement dans le monastère d'Allémanie « fratres quos in illis Alamanniæ regionibus diximus congregatos⁴ ».

¹ *Vita Patrum Jurens.* I 9 ; ed. Krusch, p. 136.

² *O. C.* I 7 ; p. 135.

³ *O. C.* I 8 ; p. 135.

⁴ *Liber Vitæ Patrum.* I 3 ; ed. Krusch, p. 665.

L'anonyme connaît donc Romainmôtier. Seulement il n'en dit pas le nom : peut-être n'a-t-il pas voulu préciser davantage un épisode peu édifiant ; peut-être aussi le monastère n'eut-il pas à l'origine une dénomination spéciale et fut-il désigné simplement par le nom du fondateur.

En tout cas, d'une part, nous ne sachons point que jamais le monastère du Nozon ait été appelé autrement que *Romainmôtier*, et, d'autre part, cette appellation est antérieure à la visite du pape Etienne.

Plusieurs historiens, entre autres les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*¹ ont pensé en trouver une preuve dans la correspondance de l'abbé Florien, lequel écrit vers 550 à l'archevêque de Trêves saint Nizier, se disant « abbas de Monasterio Romano ». Un tel témoignage serait péremptoire. Malheureusement le *Monasterium Romenum* dont il s'agit dans ces lettres doit être cherché bien loin de notre pays, et le bon Florien ne nous est d'aucune utilité dans la question présente².

Nous avons un meilleur témoin dans la personne de saint Wandrille, fondateur de Fontenelle. Il existe de lui deux biographies. Nous ne nous arrêterons pas trop à celle que Mabillon³ appelait à juste titre *Vita interpolata*. Mais la *Vita sincera* se donne pour l'œuvre d'un contemporain, et « il n'y a aucune raison de le contester⁴ ». Nous y lisons au n. 10⁵ : « Cum autem pergeret (Wandrigiselus) veniens

¹ *Histoire littéraire de la France*, III (1735), p. 319.

² Lütolf, *Die Glaubensboten*.. p. 259 ; Gundlach, *Mon. Germ. Hist. Epist.* III (1192), pp. 116-117 ; *Neues Archiv* (1888 Hannover), p. 379.

³ Mabillon, *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti*, II (1733 Venetiis), pp. 511-523.

⁴ Legris, *Analecta Bollandiana*, XVII (1898), p. 297. Voir aussi Levison, *Zur Kritik der Fontaneller Geschichtsquellen*, *Neues Archiv XXV* (1900) pp. 593-607.

⁵ Edition Arndt, *Kleine Denkmäler aus der Merowingerzeit* (1674 Hannover), p. 36 ; cf. Mabillon, *l. c.* p. 503-511. Le manuscrit où la *Vita sincera* nous reste, *Paris lat. 18315*, serait d'après Arndt (p. 24) du VII^e/VIII^e siècle. Il n'est pas postérieur au milieu du VIII^e, d'après M. Léop. Delisle, *Bulletin de la Soc. d'histoire de Normandie* (1875), page 4.

per monasterio qui est constructus ultra Juranis partibus, cognominatur Romanus, petit ibidem hospicium. Qui ipsi abba eum cum summa diligencia recepit... Cognovit ipse sanctus Dei quod ibi erat illa vita arta quam illi per desiderio Christi volebat sectare... et se in oboedientiam ibidem deligavit ». Cette visite de saint Wandrille est antérieure à la fondation de Fontenelle, soit au milieu du VII^e siècle¹.

Il y avait donc avant 650 un *Romanus* (*Romanum*?) *monasterium* dans le Jura. Boschius² et Mabillon³ pensent que c'était Condat. Mais cela n'est guère admissible. Il paraît bien plutôt que c'est Romainmôtier. L'antique abbaye de Condat fut appelée de bonne heure *sancti Eugendi iurensis*, *saint Oyend de Joux*, puis *saint Claude*; rien ne nous autorise à dire qu'elle ait jamais porté un autre nom. Puis le monastère visité par Wandrille se trouvait « ultra Juranis partibus » — non par rapport au voyageur qui venait d'Italie, mais par rapport au biographe qui écrivait sinon à Fontenelle, du moins assez près de ce monastère pour être en relations presque continues avec ses moines: la *Vita* le prouve — par conséquent plutôt à l'est du Jura. Il est même à remarquer que la dénomination de *Pagus ultraioranus* était donnée dès cette époque au canton de Vaud actuel, nous le savons par la chronique de Frédégaire⁴. L'auteur de la vie interpolée, au lieu de « ultra Juranis partibus », dit « *citra saltum iurensim*⁵ », expression qui rappelle assez bien celle de Jonas: « *in saltum iorensem* ». Il ne me semble pas douteux que saint Wandrille ait séjourné à Romainmôtier. Par suite il est prouvé que ce monastère

¹ Fontenelle fut fondé en 645 d'après Arndt (p. 27); en 648 d'après *AA. SS. Jul. V.* (1746), p. 259.

² Boschius, *AA. SS. Jul. V.* (1746), pp. 258 et 269.

³ Mabillon, *Acta Sanctorum ord. Benedicti*, II. p. 515, note.

⁴ *Fredegarii chron.* IV 24, 37, 42, 43, 90; ed. Krusch, pp. 130-167.

⁵ Pertz, *Mon. Germ. Hist. Script.* II (1829), p. 272.

avait son nom un siècle au moins avant la visite du pape Etienne. Ce pape, sans doute, ne lui donna pas un nom nouveau ; mais il joua simplement sur un nom déjà ancien.

Le mot *Romainmôtier* a donc une origine antérieure à l'année 752, même à l'année 650. Nous pouvons l'expliquer de deux manières. Comme Ramnélène était « ex genere romano¹ », on pourrait supposer que le monastère fondé par lui fut appelé pour cette raison « monastère romain ». Mais chacun trouvera la chose peu naturelle. Car Ramnélène était un patrice burgonde, et son origine romaine devait être bien peu connue et surtout bien peu prise en considération par le peuple. Il est plus légitime de voir avec Pollens dans cette appellation un souvenir du premier père, saint Romain.

On se demandera sans doute pourquoi le monastère s'appela *Romanus* (*Romanum?*) *monasterium* avant même 650, et non *Romani monasterium*. Le fait est un peu curieux ; mais quand il s'agit de vocables créés par le peuple et conservés par lui à la postérité, on peut concevoir de telles anomalies. Au reste le nom *Romanis monasterium* est attesté à plusieurs reprises². Je ne sais s'il ne faut voir dans cette forme un reste d'une autre forme primitive : *Romani monasterium* ; car *Romanis* dans ce mot composé a bien l'air d'un génitif défiguré. La variante *Romani* est même explicitement donnée par les Bollandistes³.

Après la première institution créée par saint Romain, la fondation de Ramnélène s'explique aisément. Le fait de monastères d'abord assez fréquentés puis délaissés n'est pas inouï. Pour en citer un exemple, Eparchius, évêque de Clermont, construisit vers 470 un couvent près de sa ville

¹ *Fredegarii chron.* IV 78; ed. Krusch, p. 160.

² Par exemple, *Vita interpolata*, n. 11 (al. 4); *Charte de 929*, ed. Bruel, I. c. p. 358.

³ *Boschius*, I. c. p. 275.

épiscopale : aux temps de saint Grégoire il n'y avait plus sur son emplacement qu'un petit oratoire¹. Il est possible que le primitif Romainmôtier ait subi un sort analogue, Ramnélène l'aurait alors renouvelé.

Une autre supposition est permise. Ces bâtisses anciennes, toutes en bois, étaient exposées à périr dans les flammes : une guerre, un accident quelconque pouvaient les détruire en quelques heures. L'incendie survenu à Condat autour de l'an 500 est instructif sur ce point : « monasterium quia erat » ex lignis fabrefactum antiquitus... ita subito redactum est » in favillis ut mane non solum nihil resideret ex edificiis » verum etiam celeritate arentis pabuli ignis ipse pene totus redderetur extinctus² ». Un malheur de ce genre a pu frapper Romainmôtier. Comme il n'avait pas l'importance de Condat, la maison mère, on attendit un peu pour le relever de ses ruines.

Il n'est pas nécessaire d'insister davantage. Si cependant l'on s'arrête à cette seconde hypothèse, on pourra préciser encore. La destruction de Romainmôtier serait arrivée après Grégoire de Tours ; car rien, dans son récit, ne suppose que le monastère d'Allémanie n'existe plus. Le *terminus a quo* serait donc dans les années 590/600 et le *terminus ad quem*, vers 630/640, date de la fondation de Ramnélène. Or, justement en 610 les Alamans firent d'immenses ravages dans la région transjurane : « His diebus Alamanni in pago » Aventiceuse Ultraiorano hostiliter ingressi sunt... Alamanni » Transioranus superant, pluretate eorum gladio trucedant » et prosternunt, maximam partem territorio aventicense » incendio concremant³ ». L'incendie qui, au dire du chroniqueur contemporain, dévasta presque entièrement le

¹ *Greg. Tur. H. F.* II 21; ed. Arndt (4188 *Mon. Germ. Hist. Script. Mer.* I), p. 84.

² *Vita Patrum Jurens.* III 18; ed. Krusch, p. 162.

³ *Fredegarii chron.* IV 37; ed. Krusch, p. 138.

Pagus aventicensis ultraioranus peut avoir atteint Romainmôtier qui en faisait partie.

La tradition conservée dans le *Libellus metricus* de Condat est donc confirmée par les deux sources les plus sérieuses et les plus anciennes que nous ayons sur Romain et ses œuvres. Il n'y a aucune raison de la rejeter. Elle se concilie au reste avec celle du cartulaire de Romainmôtier. Saint Romain est bien le premier fondateur de notre monastère. Lupicin son frère travailla sans doute avec lui à l'organisation de cet établissement comme à celle des autres. Peut-être dans le voisinage du *Monasterium Romani* y eut-il à l'origine un *Monasterium* ou une *Cella Lupicini*, dont le souvenir resterait dans le nom moderne de Saint-Loup (Lupicinus) près La Sarraz. Ce dernier point est admis par certains historiens¹; mais on ne peut se prononcer, faute de documents sûrs. La vie initiale de Romainmôtier nous est inconnue. L'on sait pourtant que ce couvent fut sujet à de nombreuses variations. A plusieurs reprises son étoile pâlit. Il y eut éclipse au début du VII^e siècle. Ramnélène lui rendit un vif éclat. Puis le séjour du pape Etienne, consérateur de la majestueuse église, fut un événement sensationnel, capable de faire oublier tout un passé (752). Enfin l'annexion à Cluny (929) ouvrit une ère nouvelle de longue prospérité.

Ces diverses péripéties expliquent bien des choses. Sous l'influence de son frère Donat, moine de Luxeuil, puis archevêque de Besançon, le duc Ramnélène avait pris en affection particulière saint Colomban. Ce fut la règle du moine irlandais² qu'il introduisit dans le monastère du Nozon. A ce point de vue son œuvre doit être considérée comme une création entièrement nouvelle, soit que la

¹ Indiqués par l'abbé Genoud, *Les saints de la Suisse française*, I (1882 Fribourg), p. 67.

² *Jonas, Vita Columbani*, I 14; ed. Krusch, p. 80.

fondation première fût tombée peu à peu en décadence, soit qu'elle eût été détruite. Il n'y avait plus aucune raison pour le monastère ressuscité de garder avec Condat aucune relation spéciale, puisqu'il vivait sous une règle toute différente. Le silence de Jonas s'explique lui aussi. Jonas ne parle pas de saint Romain ; mais c'est qu'il écrit la vie de son maître saint Colomban. Il s'arrête à la fondation faite en son honneur ; que cette fondation s'élève sur l'emplacement d'une autre plus ancienne, cela lui importe peu. Enfin il est aisé de comprendre que, dans ces conditions, les moines de notre monastère n'aient plus du tout pensé à saint Romain quoiqu'ils vécussent, sans y prendre garde, à l'ombre de son nom vénérable.

D'autre part, il est bien naturel que ceux de Condat, sans se préccuper ni de Colomban, ni de Clovis, ni de Ramnélène, aient songé toujours à l'œuvre de saint Romain leur père. Voilà pourquoi, tandis que Romainmôtier, enrichi par les grands dont il enregistrait avec orgueil les visites et les priviléges, avait entièrement perdu de vue Condat, source primitive de son existence, la vieille abbaye, comme une pauvre mère oubliée qui se souvient encore, gardait dans le secret de son cœur et de ses archives le souvenir de Romainmôtier.

Marius BESSON.

LA PEINTURE RELIGIEUSE A ROME

DU III^{me} AU XIII^{me} SIÈCLE

(Suite.)

Ici, pour la première fois sur mon tableau comparatif, apparaissent les sigles des saints avec leur trait abréviatif, qui en somme varie peu dans sa forme jusqu'au XIII^e siècle. Il est ici une simple barre droite placée horizontalement au-dessus des lettres SANC.

L'impression qu'on ressent à la vue de cette œuvre magnifique est saisissante. Les personnages deux fois plus grands que nature, les beaux palmiers chargés de dattes, le ciel superbe, les couleurs vives, parfaitement conservées, la force et l'énergie religieuses